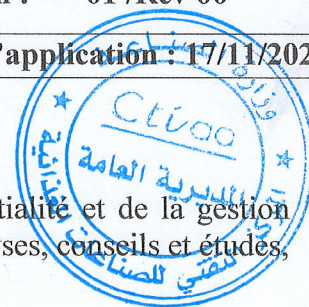


 المركز التقني للصناعات الغذائية Centre Technique des Industries Agroalimentaires	Document Qualité du CTIAA	Code : FO 04- PRO 01-S1
	Engagement d'impartialité et de confidentialité	Version : 01 /Rév 00
		Date d'application : 17/11/2022



Le CTIAA reconnaît l'importance primordiale de l'impartialité, de la confidentialité et de la gestion proactive des conflits d'intérêts dans l'ensemble de ses activités et services : analyses, conseils et études, formations, recherches et développement.

Afin de garantir l'intégrité de ses prestations, le CTIAA a mis en place un programme de conformité fondé sur sa Politique Qualité, veillant à l'application rigoureuse des normes les plus élevées en matière d'impartialité et de confidentialité, et ce, à tous les niveaux de son organisation.

Dans ce cadre, les actions suivantes sont menées de manière systématique :

- Une évaluation régulière des risques relatifs à l'impartialité, à la confidentialité, à l'intégrité et aux conflits d'intérêts est réalisée. Les résultats de cette évaluation sont examinés et contrôlés par la Direction Générale.
- Ces éléments sont également inclus dans les vérifications annuelles internes et intégrés aux accords contractuels avec toutes les parties concernées, afin d'assurer que l'ensemble des activités et services du CTIAA soient menés en toute objectivité, dans le respect de la confidentialité et sans influence induite.
- Nous sommes pleinement conscients que les décisions que nous prenons peuvent avoir des conséquences significatives pour nos clients. En conséquence, nous reconnaissons que notre organisation pourrait être exposée à diverses formes de pressions, qu'elles soient d'ordre financier, commercial ou technique. Il est donc essentiel que notre fonctionnement garantisse, en toutes circonstances, l'impartialité, la confidentialité et la transparence dans la prise de décision.

À cette fin, nous appliquons les principes suivants :

- Aucun client ne détient de pouvoir d'influence sur nos décisions, notre stratégie ou notre stabilité économique ;
- Toutes les décisions sont prises à partir de données dûment documentées, par des personnes ou groupes indépendants n'ayant pas pris part aux analyses ou évaluations concernées ;
- Le CTIAA s'interdit toute mission d'analyse, de conseil ou d'assistance susceptible de générer un conflit d'intérêt réel ou perçu ;
- Tout le personnel est lié par un contrat de travail intégrant une clause spécifique relative à l'impartialité et à la confidentialité. Ce personnel est sensibilisé régulièrement à l'importance de préserver ces valeurs et à son obligation de signaler, à la Direction Générale, toute situation réelle ou apparente de conflit d'intérêt pour évaluation et traitement approprié.

Toute plainte liée à un manquement à l'impartialité ou à la confidentialité peut être transmise par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@ctiaa.dz